

La formation des enseignants a-t-elle été rétablie ? (ou comment éviter de graves dégradations)

Si « l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » (Mandela), elle dépend en grande partie de la formation des enseignants (FDE). Qu'en est-il de la réforme de la FDE, une des deux mesures phares du gouvernement ? François Hollande, Vincent Peillon, Daniel Filâtre, et les acteurs qui l'ont initiée étaient sans doute sincèrement persuadés de lui donner un nouveau souffle suite à la dégradation de la période Sarkozy. Dix-huit mois plus tard, nous sommes loin des objectifs annoncés. La crise du recrutement n'est pas enrayée, elle a même pris de l'ampleur dans certaines régions, certaines disciplines et les emplois d'avenir professeurs (EAP) sont un échec. Certes, les fonctionnaires-stagiaires ont une entrée progressive dans le métier grâce à une décharge d'un mi-temps mais leur formation, elle, s'est fortement dégradée, puisqu'elle a été diminuée de près de la moitié. En l'état, la réforme rate donc son objectif principal !

Erreurs d'analyse et choix budgétaires qui, malgré l'effort réalisé, n'investissent pas sur le long terme

- Tout d'abord, le gouvernement était persuadé que la crise de recrutement était liée à l'élévation du niveau de recrutement à Bac+5. Ce n'est pas le cas, la crise est ancienne et durable, liée à la non-attractivité du métier d'enseignant (phénomène mondial) et au non-financement des études des étudiants de milieux populaires qui pourraient être intéressés. Des vrais pré-recrutements – sans charge de travail dans un établissement - auraient été nécessaires pour sécuriser leur parcours.
- = Le choix d'utiliser les étudiants de master 2 comme moyens d'enseignements à mi-temps devant élèves a des conséquences dramatiques pour la formation : cette 2^{ème} année de master est totalement centrée sur le stage et la formation s'en trouve obligatoirement tronquée (contrairement à l'idée répandue que la réforme « rétablit » de la formation). Un master « enseignement » devrait durer réellement deux ans et les fonctionnaires stagiaires avoir une charge de service d'un tiers temps maximum.
- De nombreux lauréats ont déjà un master – master enseignement (MEEF) ou sans rapport avec l'enseignement. Dans certaines filières, c'est la majorité. D'autres lauréats sont dispensés de master. Le problème est que la réforme n'a été conçue que pour ceux qui n'ont pas encore de master ! Faute de moyens, tous les lauréats se retrouvent dans les mêmes parcours, alors qu'il faudrait des parcours adaptés aux différents profils.

Aujourd'hui aucun étudiant, stagiaire, tuteur, formateur n'est satisfait.

D'un point de vue structurel, les ESPE sont censées être pilotées à la fois par le MEN, en tant qu'employeur, et par les universités. Or, présumées autonomes, celles-ci n'ont en réalité pas les moyens d'assurer le cahier des charges national. Ceci se double d'une absence de démocratie. Les personnels, étudiants et stagiaires sont sous-représentés dans les instances. Au motif des nécessités de réorganisations urgentes, l'avis collégial est négligé. Il en résulte des décisions incohérentes,

parfois inapplicables ou inutilement coûteuses, et un épuisement des personnels qui cherchent à pallier ces dysfonctionnements.

Réactions au coup par coup ...Créteil comme laboratoire ?

Le ministère est pendant presque deux ans resté sourd à toutes les alertes, réagissant au coup par coup à tous les problèmes (mise en place dans l'urgence, proposition de parcours adaptés suites aux pétitions d'étudiants, assouplissement des critères pour être EAP) ou accusant les acteurs de résistance au changement, sans jamais s'attaquer aux questions de fond. Aujourd'hui, confronté à deux problèmes majeurs, la crise du recrutement à Créteil et l'insatisfaction des stagiaires, il propose deux très mauvaises solutions.

Pour les stagiaires déjà titulaires d'un MEEF, il a émis l'hypothèse de supprimer purement et simplement la formation post-concours ! Mesure radicale, mais qui revient à la situation critiquée sous Sarkozy, que la réforme était censée combattre !

Pour contrecarrer la crise du recrutement à Créteil, il met en place un concours supplémentaire pour les PE qui peut momentanément aider à recruter davantage. Cependant, les mesures envisagées pour le long terme sapent la formation, avec le risque majeur de dévaloriser durablement la professionnalité et par conséquent l'image du métier. N. Vallaud-Belkacem a proposé une alternance dès l'année de M1 en tant que contractuel. Et pour tous ceux qui échoueraient au concours (tout comme les EAP échouent actuellement), un concours spécifique réservé à tous les contractuels ayant une seule année d'ancienneté !

Ainsi les élèves de Créteil auraient une partie de leurs enseignants avec un cursus de formation très allégé, alors qu'ils sont les plus éloignés des normes scolaires. Ce n'est pas l'accompagnement d'un tuteur et les 3 jours de formation promis par la ministre qui suffiraient à redresser la barre ! Sous couvert de plan spécial pour la Seine-Saint-Denis, ces solutions sont dangereuses pour la formation et l'avenir du métier. Il est évident qu'elles pourraient servir de laboratoire pour une nouvelle réforme globale, conçue au nom de la crise de recrutement et/ou de l'austérité.

Les contre-propositions FSU : concilier des mesures d'urgence avec des mesures à plus long terme

- Commencer par sécuriser le parcours des étudiants qui s'engagent aujourd'hui dans le métier ainsi que les EAP et contractuels, en proposant des pré-recrutements à tous les niveaux, dès la licence, voire dès le Bac si nécessaire. Ces « élèves-professeurs » bénéficieraient de bonnes conditions pour réussir des études universitaires et professionnelles exigeantes (une licence avec de la préprofessionnalisation et un master enseignement complet) et réussir un concours de recrutement.

- Mettre à plat la réforme pour enfin concevoir un cursus de 6 années (licence + master + une année d'entrée dans le métier) pour ceux qui se destinent tôt au métier d'enseignant et des parcours adaptés après le concours pour les titulaires d'un autre master. Des parcours spécifiques sont nécessaires pour les filières des lycées professionnels qui n'ont pas obligatoirement de master.

Pour finir, la crise de recrutement des enseignants nécessite une revalorisation salariale ainsi qu'une amélioration des conditions d'accueil et de logements dans les régions non attractives, une amélioration des conditions de travail et une nouvelle dynamique de formation continue, nécessaires à des enseignants concepteurs, libérés d'une logique managériale.

Il est encore temps de redresser la barre, mais il est urgent de mettre tous les acteurs autour d'une table et prendre les mesures qui s'imposent.